

Enquête sur le Jazz-Band

NOTRE QUESTIONNAIRE

1° Le jazz-band est-il pour vous « de la musique » ? De quel ordre sont vos impressions devant le jazz ?

2° Exerce-t-il une influence sur l'esthétique contemporaine et plus particulièrement sur les formes musicales ?

3° Pensez-vous que puisse se créer une musique de jazz originale et indépendante, obéissant à des lois propres ?

Réponse de M. Maurice Brillant

M. Maurice Brillant, l'actif secrétaire du Correspondant, ne porte pas son attention exclusivement sur les arts plastiques et sur la littérature. En ses chroniques du Correspondant, comme en son roman de l'Amour sur les tréteaux, M. Brillant cède une large place à de vivantes digressions sur la musique. Lié avec quelques musiciens du groupe dit des Six, il n'ignore rien des tendances musicales nouvelles.

Vos questions sont très bien posées, encore qu'insidieuses. Il n'est que d'y répondre sagement.

— Certainement le jazz est pour moi « de la musique », et parfois une musique admirable. C'est vous dire quelles sont « mes impressions devant le jazz ». Je l'écoute comme « de la musique »... Car je ne pense pas que vous me demandiez à cet égard mes impressions d'ordre littéraire, poétique..., chose extra-musicale, rêveries sur une symphonie entendue, émotion qui varie avec chaque auditeur, ou chez le même auditeur et à propos du même texte, en des heures différentes. Il est peut-être légitime pour un écrivain de chercher sous la musique un excitant intellectuel, mais il ne faut pas confondre cet alcool immatériel avec la musique elle-même.

» Quant à l'influence du jazz-band, elle est évidente. Nos jeunes musiciens l'ont affichée naguère, avec un peu de hâte peut-être et sans avoir assimilé complètement cette nourriture sonore. Georges Auric, qui en convient, explique que c'était un « moment » nécessaire dans leurs recherches et tentatives artistiques. Aujourd'hui, fidèles à leur nature véritable, ils neus disent qu'ils se tournent avec plus d'amour vers une musique purement « française ». C'est très bien, et cela nous vaut des œuvres charmantes. Il n'en reste pas moins vrai que cette prodigieuse technique continue d'agir et que son piquant sortilège s'insinue chez les musiciens qui parfois lui semblent le plus réfractaires. L'art français n'a rien à y perdre qui a su toujours s'enrichir d'emprunts étrangers harmonieusement fondus et « réduits à l'unité ». Mais voyez ce que l'art d'un Strawinsky, si original pourtant, — et sa rythmique surtout — doit à l'influence du jazz-band. Je me demande si l'orchestre de « Noces » aurait pu naître, tel que nous voyons, sans le jazz. Que de choses à puiser dans cette musique ! Comment ne profiter point de ce rythme à la fois si précis et si simple, si impérieux, si riche, si nuancé (je ne parle pas seulement, bien entendu, d'un usage plus étendu et plus adroit des syncopes, trait qui frappe d'abord, mais qui n'est qu'une partie du style jazz-band...) Et cette orchestration si particulière, cette instrumentation aux trouvailles merveilleuses... Pour ne parler que de choses très simples et de caractéristiques évidentes, que notre pauvre et classique batterie n'a-t-elle pas à envier à cette extraordinaire batterie, d'une opulence incroyablement fine et diverse, et l'usage que fait le jazz-band du saxophone n'incitera-t-il pas nos compositeurs à ménager dans l'orchestre une place de choix à ces beaux instruments. La technique même des instruments, d'un instrument traditionnel et vénérable comme le violon, peut en être renouvelée. Je pense notamment à cette curieuse transcription des « Saudades do Brazil » que nous a fait entendre M. Claude Lévy au dernier concert Wiener. On dira, je le sais bien, que cela « sort des limites » de l'instrument. Je suis sensible à cette objection... Mais une technique ne s'est-elle pas toujours enrichie précisément en sortant de ce qu'on appelait ses limites ?

» Que l'on puisse créer une musique de jazz « originale et indépendante, obéissant à ses lois propres » ? Mais elle existe. C'est un art en pleine vie, bien constitué. Il est vrai qu'il n'en faut point juger par de pâles imitations, des compromis, des œuvres et des orchestres bâtarde, et qu'il en faut bien choisir les exemplaires. Il est vrai aussi qu'ordinairement notre connaissance du véritable jazz est fort incomplète. M. Vuillermoz a bien raison de nous le rappeler, d'attirer surtout l'attention des musiciens sur les trésors que recèle un art si ingénieux et si neuf. C'est un bel apostolat. Il ne s'agit pas d'ailleurs, en général, pour nos compositeurs, de lutter avec le jazz, moins encore de le copier. Il vaut mieux écouter avec soin et interpréter sa leçon, profiter de ses découvertes, les transmuter en « sang et nourriture », en faire entrer les éléments assimilables dans notre musique, qui restera « française » et n'aura fait que s'enrichir et se nuancer davantage. Au surplus, nous avons déjà des exemples de cette assimilation. Quelle poésie nouvelle n'en dégagerons-nous pas ! Voyez en particulier le charme étrange et ensorceleur qui s'exhale de « Blues » chantés, nostalgiques et délicieux, de Jean Wiener, aimable zéléteur du jazz-band et mille autres curiosités.

André Cœuroy et André Schaeffner.

SUR LA SELLETTE Fernand Crommelynck

Le « Cocu magnifique » a causé un scandale à Milan. Au « deux », le public se partagea en deux camps, dont l'un criait : « Allez à l'église ! », et l'autre : « Ayez honte ! ». Le tapage fut tel que le « cocu » dut demander au public un peu de courtoisie. Au « trois », il y eut bataille.

Les Italiens ont le sang chaud. Ils venaient de le prouver récemment pour « La Galerie des Glaces ». M. Crommelynck a dû accueillir cette nouvelle avec un sourire d'ascète illuminé. Cette manifestation n'enlève rien à la valeur réelle de sa pièce.

Paul Achard.

COULISSES

Max Dearly créera à Marseille « Pas sur la bouche », le grand succès des Nouveautés, avec Mlle Marthe Ferrare. Le grand fantaisiste pourra dépenser largement ses dons étonnants de composition dans ce rôle.

Ce n'est décidément pas avant octobre que Mme Régina Camier reprendra « Le Cocu magnifique ». M. Collin, qu'elle tient à avoir pour partenaire, ne sera libre qu'à ce moment. En attendant, la charmante directrice lit des manuscrits pour un avenir très lointain.

C'est presque sûrement à l'Ambigu que sera reprise l'intéressante pièce de MM. Pagnol et Nivoix : « Les Marchands de gloire », qui fut créée au Théâtre de la Madeleine.

Maurice Yvain part pour Antibes. Et, au bord de la grande bieuve, il travaillera à l'opérette qu'il prépare pour l'Apollo, en collaboration avec André Barde. Comme quelqu'un lui demandait le titre, il répondit :

— J'avais pensé à : « Pas sur la g... », mais on croirait qu'il y est question de boxe.

Tout en répétant dans « Un déjeuner de soleil », à la Comédie-Caumartin, Mlle Spinelly ne perd pas de vue le numéro équestre dans lequel elle doit se produire en juin à l'Empire.

Hier soir, au Théâtre de l'Œuvre, Mlle Gine Avril, qui joue le rôle d'une petite fille dans « Le Baptême », en reculant vers le public glissa et tomba dans la salle, suivant un exemple illustré mais fâcheux. La jeune artiste ne se fit aucun mal, étant tombée sur un monsieur assez rond. Ses petites camarades ne pourront pas lui reprocher de « ne pas passer la rampe ».

INFORMATIONS

Ceux qui partent. — Notre excellent confrère Jacques Théry, auteur du Fruit Vert, vient de perdre son père l'économiste Edmond Théry.

Lecture. Hier après-midi, à la Comédie-Française, M. Léon Bernard a lu une pièce de M. Gabriel d'Annunzio traduite par M. André Doderet. Cette pièce a été acceptée. Le titre en sera prochainement fixé. M. Doderet se rendant tout exprès auprès de d'Annunzio.